



PRIX DU MEILLEUR EMPLOYEUR ECO IMPACT

DIRECTIVES GÉNÉRALES DE MISE EN CANDIDATURE

Merci de votre intérêt pour la mise en candidature d'un employeur afin de souligner l'expertise et le leadership dans le secteur de l'environnement. Le formulaire ci-dessous contient toute l'information requise pour soumettre votre dossier ainsi que les conditions générales relatives à la mise en candidature.

Toutes les mises en candidature doivent comprendre les éléments suivants :

1. Le formulaire de mise en candidature pour le prix (pages 3 et 4 du présent document);
2. Une vidéo de 3 à 5 minutes résumant le travail de l'entreprise ou le projet que vous souhaitez mettre en valeur (vous trouverez des directives supplémentaires à la page 5 du présent document).

Soumettez votre dossier de mise en candidature par courriel à impactawards@eco.ca via DropBox. [Cliquez ici](#) pour savoir comment utiliser DropBox pour transmettre votre vidéo.

Merci,
Le comité des prix ECO IMPACT



MISE EN CANDIDATURE À UN PRIX

CONDITIONS

Règles de mise en candidature :

1. L'entreprise ne doit pas faire l'objet d'une candidature dans la catégorie Prix de la communauté.
 2. L'entreprise doit compter au moins un membre certifié parmi ses employés (auditeur EP, EP ou EPt). Si vous ne savez pas si l'entreprise compte un professionnel de l'environnement certifié parmi ses employés, consultez notre [registre public](#), ou communiquez avec nous à impactawards@eco.ca.
-
3. Les employés des entreprises candidates ne sont pas autorisés à voter.

Processus d'évaluation des soumissions :

1. Après avoir rempli le formulaire de mise en candidature et réalisé votre vidéo, soumettez votre dossier à l'adresse impactawards@eco.ca via Dropbox.
2. Le comité de sélection des prix ECO IMPACT passera en revue toutes les soumissions pour en vérifier l'admissibilité.
3. Un maximum de 6 finalistes sera retenu par le comité de sélection.
4. Les biographies et les vidéos des finalistes seront rendues publiques avant l'événement ECO IMPACT pour permettre aux gens de voter et déterminer l'entreprise gagnante.

MISE EN CANDIDATURE À UN PRIX

PRIX DU MEILLEUR EMPLOYEUR ECO IMPACT

1. Personne ou entreprise qui soumet la mise en candidature

Prénom	<input type="text"/>	Nom de famille	<input type="text"/>
Courriel	<input type="text"/>	Numéro de téléphone	<input type="text"/>
Date de soumission	<input type="text"/>	Titre du poste et entreprise	<input type="text"/>
Ville/province	<input type="text"/>	Taille de l'entreprise	<input type="text"/>
Industrie	<input type="text"/>		

2. Biographie de l'entreprise

Veillez fournir une courte biographie (moins de 250 mots) de votre entreprise (vision, mission, travail de l'entreprise, etc.).

3. Résumé du projet

Assurez-vous de mettre en valeur le projet ou l'entreprise et de limiter votre résumé à 750 mots. Vous devez inclure les éléments suivants :

- Détails indiquant en quoi l'entreprise correspond aux valeurs d'ECO Canada, c'est-à-dire être des défenseurs de la main-d'œuvre environnementale canadienne pour promouvoir et générer une croissance économique responsable et durable tout en faisant de la protection de l'environnement et des pratiques exemplaires une priorité;
- Démonstration des incidences du travail de l'entreprise dans le secteur;
- Description de la valeur ajoutée par la présence de membres certifiés EP au sein du personnel.

DIRECTIVES POUR LA SOUMISSION DE LA VIDÉO

Toutes les mises en candidature au prix du meilleur employeur doivent être accompagnées d'une courte vidéo résumant la contribution de l'entreprise ou du projet réalisé par l'entreprise. Cette vidéo doit être de 3 à 5 minutes. **Important** : La vidéo sera la principale source d'information pour le vote du public.

Voici quelques conseils pratiques :

- Les vidéos natives sont acceptées. Vous n'avez pas besoin d'une vidéo professionnelle pour votre mise en candidature, mais vous devez faire un effort dans la création de la vidéo pour mettre en valeur le projet de la meilleure façon possible et impressionner le comité de sélection et le public.
- **Présentation** : Ajustez la caméra pour vous filmer à partir de la taille, pas plus haut ni plus bas. Nous recadrerons la vidéo au besoin.
- **Élocution** : Parlez clairement, d'une voix forte, mais sans crier, et regardez la caméra. Si possible, mémorisez votre discours ou soyez capable d'improviser de façon naturelle et professionnelle. (Remarque : Démarrez l'enregistrement, puis attendez au moins cinq secondes, en regardant la caméra, avant de commencer à parler. Attendez également 5 secondes après avoir parlé, toujours en regardant la caméra.)
- **Enregistrement** : La vidéo doit être filmée sur un fond blanc ou de couleur unie, si possible (vous trouverez sûrement un mur blanc ou de couleur unie quelque part dans votre bureau). Si la caméra n'est pas fixe (nous recommandons l'utilisation d'un trépied), alors la personne qui tient la caméra doit demeurer stable. La plupart des caméras récentes sont dotées d'une fonction de stabilisation de l'image, ce qui devrait limiter les problèmes. (Remarque : Faites quelques tests préalables pour vérifier que l'éclairage et le son sont adéquats.)
- Une vidéo de votre projet à l'œuvre serait idéale. Si vous filmez à l'extérieur, tentez de choisir une journée sans vent ou utilisez des écouteurs si vous filmez avec un téléphone intelligent afin de réduire le bruit ambiant.
- Demander à une deuxième personne de vous filmer pendant que vous présentez votre projet est aussi une excellente façon de présenter votre travail.
- **Spécifications générales de la vidéo** : Assurez-vous de filmer en haute résolution (1 920 x 1 080). Par exemple, vous pouvez utiliser une caméra HD configurée au format 1 080 px.
- **Orientation de la vidéo** : Filmez votre vidéo au format paysage.
- **Enregistrement de votre vidéo** : Pour extraire la vidéo, branchez votre caméra à votre ordinateur et utilisez le logiciel de votre caméra (que vous devriez avoir installé sur votre ordinateur), puis enregistrez le fichier au format .MP4, .MPEG, .AVI ou .MOV (selon que vous utilisez un ordinateur Mac ou PC, certaines de ces options pourraient ne pas être disponibles).

Commented [J.1]: Idem other document : I am not sure I follow the logic here. We say above that the recording needs to be against a white/one colour wall, but then we say they can shoot outside. It's confusing.